

Communiqué de presse de Madame la Bourgmestre

Point d'information sur la situation sanitaire dans la commune de Houyet - 28/01/2021

Comme vous avez pu le constater dans la presse ou sur Sciensano, le Covid 19 a touché, en tout, depuis le début de la crise : +- 360 personnes dans notre commune. Il y a eu beaucoup plus de personnes infectées lors de la seconde vague que lors de la première où nous avons recensé une dizaine de cas.

Qu'en est-il de la tendance actuelle? J'ai envie de rassurer en disant que les rapports que je reçois quotidiennement de l'AVIQ sont positifs. Nous sommes restés avec 0 cas pendant plusieurs semaines. Actuellement, cela fluctue un peu en fonction des semaines. Nous avons eu un petit pic de 6 cas entre le 19 et le 22/01 mais nous sommes depuis retombés à 0. Espérons que cela se maintienne.

C'est pourquoi, je souhaite encore faire appel à l'effort collectif. Nous sommes dans la dernière ligne droite. Nous avons tous envie de retrouver une vie normale. Cette crise est vraiment longue, elle joue sur le moral et le physique de nombreuses personnes. Mais je vous demande de respecter encore scrupuleusement les mesures sanitaires et notamment les gestes essentiels que sont le port du masque, la distanciation sociale, la désinfection régulière des mains, mais aussi le respect de la quarantaine et le dépistage automatique dès l'apparition des premiers symptômes. Ces gestes essentiels nous permettront de continuer à préserver notre commune des nouveaux variants du virus qui sont beaucoup plus contagieux, et par là préserver les personnes fragiles, les écoles, les administrations, les commerces, etc. **Je compte donc sur vous tous !**

Face à ce variant, justement, la stratégie de testing a changé et s'est renforcée depuis peu. Depuis ce lundi 25/01, les contacts à haut risque (c'est-à-dire ceux qui ont eu avec une personne positive au Covid-19 un contact d'au moins 15 minutes à une distance de moins d'1,5m en face à face sans port du masque par les deux personnes), ceux-ci devront être testés à deux reprises : dès que possible après avoir été identifié comme contact à haut risque et ensuite à la fin de la quarantaine (qui dure max. 10 jours). Idéalement les tests doivent se faire le 1er et le 7ème jour. Le centre d'appel enverra 2 codes pour les tests.

Les centres de dépistage les plus proches pour Houyet sont l'hôpital de Dinant, les centres de Bièvre et de Ciney, mais il vous est aussi possible de vous rendre chez votre médecin traitant qui peut effectuer des tests.

Nos collectivités se portent actuellement bien. La maison de repos « Les Charmes en Famenne » a connu de nombreux cas en octobre dernier mais l'ensemble des résidents et du personnel a été vacciné le 13 janvier, ce qui a de quoi rassurer. Cette semaine, c'est au tour des institutions de soin pour personnes handicapées de recevoir le vaccin.

Dans le planning de vaccination prévu, nous aurons ensuite la phase 1B qui concerne les +65 ans, les +45 ans à risque et les fonctions dites essentielles socialement ou économiquement (liste encore à déterminer).

Pour rappel, la vaccination se déroule sur base d'une convocation, comme pour aller voter, qui précise l'endroit et l'heure du RDV. Chaque personne est libre de demander à modifier ces données via une plateforme qui sera mise en ligne, ou via un call center pour les personnes ne disposant pas d'outils numériques. Vous devrez vous rendre dans un centre de vaccination situé à proximité de votre domicile : celui de votre choix. Il est possible de se rendre dans une province voisine mais pas dans une autre région (ex: un houyétois qui

souhaite aller à Bruxelles parce qu'il y travaille, ne le pourra pas). Les centres de vaccination à proximité de Houyet sont le Ciney Expo (à Ciney) et le Wallonie Expo (à Marche-en-famenne). Des centres itinérants pour les communes plus isolées, comme pour Houyet, doivent encore être définis avec les Gouverneurs (postes médicaux Croix rouge). Se pose encore la question des personnes à mobilité réduite, ou pour qui il est impossible de se déplacer, de pouvoir confier la tâche au médecin traitant ou des personnes habilitées (en attente de réponse). Les centres de vaccination seront ouverts fin mars.

Le reste de la population à partir de 18 ans sera vacciné de mai à juin dans les mêmes centres.

En ce qui concerne les écoles, la situation actuelle se maintient. Nous espérons tenir le coup jusqu'aux vacances de carnaval sans avoir de malades. Madame Defosset, Directrice de l'école communale, a publié un message de rappel des règles à l'ensemble du personnel enseignant mais aussi à destination des parents. Nous savons, puisque nous l'avons vécu au mois de novembre, que la situation peut devenir extrêmement compliquée d'un point de vue organisationnel et sanitaire lorsque les gestes barrières ne sont plus mis en place de façon adéquate. Toutefois, si malheureusement, nos écoles doivent fermer, les enseignants sont prêts comme les fois précédentes à accompagner les enfants avec de la matière fournie pour travailler à domicile. L'école communale a également créé une plateforme interactive d'échange de documents, diverses tâches, tutoriels, à destination des élèves.

Etant donné que plusieurs clusters ont été détectés dans plusieurs écoles au cours des derniers jours, j'ai programmé une réunion avec les deux directions d'école, communale et libre, et la cellule de crise pour évaluer la situation dans chacune des écoles, prévenir les risques et anticiper toute forme d'action de dépistage et de fermeture de classes.

En effet, la stratégie de testing s'est renforcée et maintenant, en raison de la contagiosité accrue du variant, l'enfant en primaires qui était assis à côté d'un cas positif dans la classe ou au réfectoire est considéré comme un contact à haut risque. Il doit donc se faire tester le 1er et le 7ème jour et respecter un isolement strict de 10 jours.

Si plusieurs cas se présentent dans l'école, après une prise de contact entre la Direction et le PSE, et le centre de crise provincial, il est possible qu'il faille se diriger vers un dépistage massif. Mais nous n'en sommes pas là actuellement.

Un dernier point sur le respect et le contrôle de la quarantaine. Comme vous l'avez entendu lors du Comité de concertation, la Région a pris la décision de mettre en place une plateforme sécurisée destinée à la communication aux bourgmestres wallons par l'inspecteur régional de l'hygiène (de l'AVIQ) des éléments problématiques de non-respect de la quarantaine suite aux retours de vacances, ou après avoir été en contact avec une personne positive au Covid-19. Comment cela fonctionne ? Les bourgmestres reçoivent donc via cette plateforme sécurisée les noms des personnes que le contact tracing n'a pu joindre ou qui ont manifesté des réticences à suivre la quarantaine. L'utilité de cette info est d'identifier les personnes et de les enjoindre à rester isolées afin de ne pas contaminer le reste de la population. Le message est donc préventif, prospectif. Les mesures répressives sont à utiliser en dernier recours lorsqu'il y a une volonté manifeste de nuire à l'ordre public et à la sécurité publique au vu d'un comportement inadéquat risquant de propager le virus.

Pour votre information, aucun cas problématique ne m'a été communiqué jusqu'à présent.

Je vous rappelle que toutes les dernières infos concernant le Covid se trouvent sur notre page Facebook et site Internet : www.houyet.be : les arrêtés ministériels, les foires aux questions (FAQ), les protocoles sectoriels,

divers documents tels que la déclaration sur l'honneur indispensable depuis le 27/01 pour traverser la frontière.

Une attention est portée aux jeunes qui vivent des moments difficiles. Nous sommes conscients de leur mal-être et avons publié sur notre page Facebook une liste de contacts vers lesquels ils peuvent se tourner pour en discuter. Nous sommes par ailleurs directement contactables à la commune, au cpas, et à l'espace citoyen pour toute question, remarque et proposition pour les aider.

En conclusion, continuons les efforts ensemble. Ce n'est pas le moment de baisser les bras, on voit le bout du tunnel. Courage à tous ! N'hésitez pas à prendre soin de vous aussi, de vous écouter mais aussi à aller vers les autres pour vous confier.

Merci à tous pour vos efforts et votre collaboration.

Hélène Lebrun,
Bourgmestre